

Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial

À partir des données du SPEC 1 2021

Synthèse du rapport spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants de Sciences humaines

Décembre 2022

Mise en contexte et précisions méthodologiques

L'Enquête est réalisée par ÉCOBES, le CRISPESH et l'IRIPII, en collaboration avec la Fédération des cégeps. Elle est financée par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Plus précisément, voici ce que cette enquête propose :

- L'analyse des données de **22 172** étudiantes et étudiants de 43 cégeps ayant répondu entre mai et octobre 2021 au **SPEC 1** (40 questions portant sur le profil sociodémographique, l'expérience antérieure, les valeurs, l'orientation et le choix de programme, la motivation à réussir ses études, le financement des études, les besoins de soutien et les services aux étudiants) et ayant consenti à la recherche.
- De nouveaux éléments observés grâce aux réponses à des questions inédites : raisons d'étudier au Québec, discrimination, mesures d'accommodement, allongement des études, raisons expliquant le niveau de motivation, impacts de la COVID-19, compétences numériques, etc.
- Un échantillon constitué de **4 818** étudiantes et étudiants de Sciences humaines, soit 3 365 de la population A (sans antécédents collégiaux) et 1 253 de la population B (changement de programme). Une pondération selon le cégep, la population, le secteur et le sexe est appliquée afin d'assurer une meilleure représentativité.
- Des tableaux présentant les fréquences de chaque question (pop. A, pop. B, tous). Des tests statistiques du khi carré qui permettent d'identifier les différences statistiquement significatives au seuil de 1 % entre les étudiantes et les étudiants de Sciences humaines et ceux des autres programmes ou plus spécifiquement des autres programmes préuniversitaires lorsque l'information est pertinente. Seuls les résultats dignes d'intérêt sont commentés dans le rapport et répartis selon dix grands thèmes. Les principaux faits saillants de chacun des dix thèmes sont présentés ci-dessous.
- Un rapport général qui porte sur l'ensemble de la population étudiante. En plus d'un rapport portant sur les étudiantes et les étudiants de Sciences humaines, d'autres rapports spécifiques (population étudiante immigrante, autochtone, internationale, en situation de handicap, de 24 ans et plus) paraîtront au cours de l'année 2022-2023. Un webinaire sera consacré à chaque sous-population.

Dans le cadre de l'enquête, les prochains travaux de recherche, qui seront publiés en 2023, porteront sur l'analyse de la réalité étudiante, les besoins et la réussite des cours à la première session à partir des données du questionnaire SPEC 2, qui a été bonifié pour l'occasion. La collaboration avec la Fédération des cégeps se poursuivra également afin de développer un questionnaire s'adressant aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la formation continue ainsi qu'un second questionnaire visant ceux qui quittent les études collégiales, avec ou sans diplôme.

Principaux faits saillants et pistes de réflexion

Voici les principaux **constats** tirés du rapport spécifique sur la population étudiante en Sciences humaines de l'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial (Gaudreault et coll., 2022). Des **pistes de réflexion** suivent chaque constat. Nous invitons le lecteur ou la lectrice à consulter les sections afférentes dans le rapport pour en apprendre davantage.

Section 1 – Caractéristiques personnelles

Constat 1. Une population jeune, souvent sans enfant, davantage féminine et qui arrive principalement du secondaire.

Les étudiantes et étudiants de Sciences humaines sont relativement jeunes, la majorité des répondantes et des répondants (64,4 %) ayant 17 ans ou moins. La proportion de la population étudiante de Sciences humaines ayant des enfants à charge est plutôt négligeable (1,0 % comparativement à 5,0 % pour les autres programmes). Il s'agit d'un programme qui attire davantage une population féminine (60,2 %), mais où il est possible d'observer une certaine parité entre étudiantes et étudiants. Une vaste majorité des étudiantes et des étudiants arrivent directement du secondaire et est principalement de la population A (72,9 %). Une personne sur quatre qui s'inscrit en Sciences humaines appartient à la population B, une proportion non négligeable.

En considérant l'importance des différences entre les A et les B concernant l'âge, l'origine socioéconomique et la diversité de leur parcours scolaire, il est essentiel de porter une attention particulière à ces dimensions et aux enjeux qui peuvent en découler (aspects financiers, travail rémunéré, choix vocationnel, aspirations scolaires, besoins de soutien, etc.).

Section 2 – Diversité ethnoculturelle

Constat 2. Compétences linguistiques limitées pour certaines personnes issues de l'immigration.

La population étudiante en Sciences humaines se distingue surtout du fait qu'elle se compose davantage de citoyennes et citoyens canadiens (95,6 %) ainsi que de personnes nées au Canada (83,8 %). La vaste majorité a pour langue maternelle le français (91,0 %). Elle n'en demeure pas moins diversifiée au point de vue ethnoculturelle, puisqu'elle se compose d'une proportion plus importante de personnes immigrantes de deuxième génération (19,4 %), de minorités visibles (20,3 %) et de personnes d'autres provinces canadiennes (2,3 %) que celle des autres programmes. Le programme de Sciences humaines compte aussi 1,1 % de personnes autochtones, un taux similaire à celui de la population des autres programmes. Peu de personnes nées à l'étranger ou allophones en Sciences humaines estiment avoir une faible maîtrise du français, mais elles auront tout de même besoin d'aide dans leur apprentissage de la langue pour réussir dans leurs études.

Tant dans les cégeps anglophones que dans les cégeps francophones, certaines personnes nées à l'étranger ou allophones en Sciences humaines, qui ont plus de difficultés en français, nécessiteront un soutien particulier pour assurer leur réussite.

Constat 3. Plus nombreux et nombreuses à avoir subi des injustices ou de la discrimination à l'école.

La population étudiante en Sciences humaines signale davantage avoir vécu des injustices ou de la discrimination en milieu scolaire (24,0 % contre 21,9 % dans les autres programmes), et ce, sur plusieurs marqueurs identitaires (appartenance ethnique ou culturelle, couleur de la peau, sexe, langue et religion). Comme la discrimination ou le traitement injuste peuvent entraîner du stress et nuire à la motivation et à la réussite (Verkuyten et coll., 2019), les cégeps devraient s'assurer d'offrir le soutien nécessaire aux étudiantes et étudiants victimes de discrimination et de mettre en place des mécanismes de dénonciation efficaces pour contrer ces injustices.

On observe de la discrimination dans les institutions scolaires, qui se veulent pourtant un milieu de socialisation important et qui devraient plutôt agir en prévention du racisme, du sexisme et des autres formes de discrimination. Dans ce contexte, comment repenser le rôle de sensibilisation qui peut être joué par les écoles et leurs responsabilités à offrir des milieux sécurisants et inclusifs? De plus, le personnel enseignant en Sciences humaines peut certainement jouer un rôle dans la lutte aux injustices et discriminations pouvant être vécues par leurs étudiantes et étudiants.

Section 3 – Défis et besoins liés à la réussite éducative

Constat 4. Des défis plus importants en Sciences humaines que dans les autres préuniversitaires.

En ce qui concerne les défis rencontrés durant le parcours scolaire antérieur, la population étudiante en Sciences humaines ne se distingue pas des étudiantes et étudiants de l'ensemble des autres programmes collégiaux. Toutefois, elle exprime des défis plus importants que celle des autres programmes préuniversitaires sur de nombreux aspects du travail scolaire (étudier, retenir des informations, prendre des notes, écrire, passer des examens et lire) et de la vie d'étudiante ou d'étudiant (gestion du stress et de l'anxiété, concentration en classe, gestion du temps, planification des tâches et des priorités). Une proportion légèrement plus faible d'étudiantes et d'étudiants du programme de Sciences humaines déclare être en situation de handicap (*oui* ou *peut-être*) que pour la population étudiante des autres programmes (14,0 % comparativement à 16,8 %).

Les défis relevés chez les étudiantes et étudiants en Sciences humaines représentent des éléments essentiels à développer dans le programme pour mieux les préparer aux études universitaires. Sans doute faudrait-il y porter une attention particulière dans le cadre de la mise en place du nouveau programme, puisqu'il comporte maintenant une compétence visant spécifiquement les méthodes de travail intellectuel. La pédagogie de première session pourrait aussi aider ces étudiantes et étudiants dans la transition entre le secondaire et le cégep, particulièrement dans ce programme d'études.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap augmente de façon constante et importante depuis plus d'une décennie (Centres collégiaux de soutien à l'intégration [CCSI], 2021), ce qui met en lumière une fois de plus l'importance de disposer de ressources suffisantes pour fournir les services nécessaires. La révision du programme de Sciences humaines, qui amène les enseignantes et enseignants à préparer de nouveaux cours et à développer des activités et stratégies pédagogiques, s'avère une occasion de repenser les manières de faire quant aux prestations des cours, de la rétroaction et des évaluations afin de répondre aux besoins de toutes et de tous en adoptant, par exemple, les principes de la pédagogie inclusive (Desmarais, 2019; Poirier, 2019; Potvin et coll., 2014; Tremblay, 2015).

Section 4 – Valeurs de la population étudiante et champs d'intérêt

Constat 5. Elles et ils étudient en Sciences humaines pour obtenir un travail intéressant, développer leurs compétences et décrocher un diplôme.

Aux yeux des personnes inscrites en Sciences humaines, trois éléments apparaissent comme les plus importants, soit : avoir un travail intéressant (92,5 %), développer ses compétences (86,5 %) et obtenir un diplôme (85,5 %). Il est notable qu'environ une personne étudiant en Sciences humaines sur dix ne trouve pas très important d'aller à l'université. Cette donnée est à prendre en considération, puisqu'elle peut avoir un effet sur la motivation de ces personnes pour leurs cours. Elle peut s'expliquer en partie par la présence d'étudiantes et d'étudiants impliqués dans le sport compétitif, en attente d'intégrer un programme contingenté ou, encore, en réflexion quant à leur choix de carrière.

Il faudra porter une attention particulière aux étudiantes et étudiants inscrits en Sciences humaines qui accordent peu d'importance à étudier à l'université pour diverses raisons. Cette situation peut entraîner une baisse de motivation et nuire à leur réussite. L'actualisation du programme permet l'exploration d'un plus grand nombre de disciplines. Elle favorisera peut-être la découverte d'intérêts vocationnels insoupçonnés chez ces étudiantes et étudiants. La nouvelle compétence en méthodes de travail intellectuel pourra sans doute mieux les outiller et favoriser leur sentiment de compétences à poursuivre des études universitaires. Un suivi de ces modifications au programme devra être effectué pour bien en comprendre les effets.

Constat 6. Les étudiantes et les étudiants en Sciences humaine souhaitent participer à diverses activités au cégep.

Comme dans les autres programmes, une grande part des étudiantes et étudiants en Sciences humaines souhaitent participer à des activités sociales et culturelles (24,8 %) au cégep. Toutefois, les personnes inscrites en Sciences humaines sont plus enclines à vouloir prendre part à des sports compétitifs, faire un séjour à l'international, manifester pour une cause, participer à une activité de nature politique ou s'impliquer dans un comité (environnement, solidarité internationale, association étudiante ou autre). Soulignons que la population A semble plus ouverte à s'investir dans ces activités que la population B.

Devant l'engouement de ces étudiantes et étudiants – principalement la population A – pour une panoplie d'activités, les comités de programme en Sciences humaines et les cégeps devraient s'assurer de leur offrir un choix d'activités stimulantes afin de favoriser leur motivation et leur réussite éducative.

Section 5 – Parcours scolaire et choix vocationnel

Constat 7. Choix vocationnel moins précis que dans les autres programmes, mais mieux défini que dans les autres préuniversitaires.

Les étudiantes et étudiants en Sciences humaines manifestent des aspirations d'études universitaires plus élevées que leurs pairs des autres programmes, mais moindres que ceux des autres préuniversitaires. De plus, le choix de carrière (46,4 %), l'intérêt pour le contenu du programme (44,0 %) et les débouchés d'emploi (9,2 %) sont des raisons moins évoquées par les étudiantes et les étudiants en Sciences humaines que par celles et ceux des autres programmes pour expliquer leur choix d'études. Enfin, les étudiantes et les étudiants en Sciences humaines sont proportionnellement moins nombreux que leurs pairs des autres programmes à affirmer savoir exactement ce qu'elles ou ils veulent faire, mais ils le déclarent dans une proportion plus élevée que leurs pairs des autres programmes préuniversitaires. En somme, l'indécision vocationnelle est plus présente chez l'ensemble des populations étudiantes préuniversitaires.

Concernant le choix du programme d'études, faudrait-il repenser l'approche pour travailler davantage en collaboration interordres, comme le recommandait en 2010 le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis, et possiblement accroître les ressources qui y sont consacrées, notamment en élaborant davantage d'outils d'information sur les carrières et les programmes à l'intention des parents des élèves du secondaire? La mise en place du programme de Sciences humaines réactualisé offre peut-être une occasion de repenser l'allocation des ressources pour mieux guider et accompagner les étudiantes et les étudiants pour préciser leur choix vocationnel. Les comités de programme pourraient aussi réfléchir à des façons de faire connaître diverses professions en Sciences humaines dans le cadre des cours, mais aussi dans les activités organisées plus largement.

Constat 8. Moyenne générale au secondaire comparable à celle des autres programmes, mais plus faible que celle des autres programmes préuniversitaires.

Les personnes inscrites en Sciences humaines ont une moyenne générale au secondaire (MGS) comparable, voire légèrement plus élevée que l'ensemble de la population étudiante, ce qui vient en partie contredire les préconceptions d'étudiantes et d'étudiants plus faibles. Ils ont toutefois une MGS nettement plus faible comparativement aux autres étudiantes et étudiants du secteur préuniversitaire.

Il faut demeurer à l'affût des besoins des étudiantes et des étudiants qui ont des antécédents scolaires plus faibles, notamment ceux de la population B.

Constat 9. Elles et ils prévoient davantage allonger leurs études.

Ces étudiantes et étudiants prévoient plus souvent prolonger leurs études (9,5 %) comparativement à ceux des autres programmes collégiaux (6,5 %) ou des autres programmes préuniversitaires (7,7 %). Les raisons principales évoquées pour prolonger leur cheminement collégial sont les suivantes : le changement de programme d'études, la pratique d'un sport et le fait de vivre moins de stress.

Les raisons fournies par ces personnes étudiantes pour justifier l'allongement prévu des études confirment une certaine transformation du rapport de l'apprenante ou de l'apprenant avec les études postsecondaires, l'objectif de plusieurs étant de s'offrir un contexte favorable à leur réussite. Doit-on repenser les parcours collégiaux pour offrir davantage d'options à la population étudiante ou normaliser un parcours non linéaire?

Section 6 – Motivation à entreprendre ses études collégiales

Constat 10. Moins d'assiduité dans les études et motivation plus faible.

Les données semblent montrer moins d'assiduité dans les études chez la population étudiante en Sciences humaines en comparaison avec celles des autres programmes et des autres préuniversitaires. En outre, si 70,7 % ont un niveau de motivation élevé ou très élevé pour réussir leurs études, cette proportion est moindre que dans les autres programmes (77,3 %) et les autres préuniversitaires (74,5 %).

Les données sur l'assiduité scolaire des étudiantes et étudiants en Sciences humaines portent à penser que les habitudes d'études et de travail scolaire représenteront un défi d'adaptation à leur entrée dans ce programme. La nouvelle compétence en méthodes de travail intellectuel à développer chez ces étudiantes et étudiants dans le cadre de l'actualisation du programme prend alors tout son sens.

Bien qu'on retrouve en Sciences humaines une plus faible motivation au moment de commencer ses études collégiales, la situation est peut-être appelée à évoluer en cours de route. D'aucuns verront sans doute croître leur motivation en raison de la découverte d'une passion ou de la précision du parcours scolaire à venir. D'autres vivront, au contraire, un essoufflement et une lassitude plus le parcours se prolongera ou plus elles et ils vivront d'échecs scolaires. Les données du questionnaire SPEC 2 apporteront un éclairage à ce sujet.

Rappelons que le renforcement positif, la rétroaction bienveillante, les encouragements, le fait de transmettre sa matière avec passion et l'attention qui est accordée à chacune et à chacun sont autant de moyens à la disposition des enseignantes et des enseignants de Sciences humaines pour favoriser une plus forte motivation chez les apprenantes et les apprenants.

Sections 7 et 8 – Situation au moment de commencer son programme d'études

Constat 11. Meilleure situation financière.

Les personnes étudiantes de Sciences humaines ont une meilleure situation financière que celles des autres programmes, notamment parce qu'elles résident plus souvent chez leurs parents et, par conséquent, ont moins besoin de déménager pour poursuivre leurs études. Elles peuvent davantage compter sur le soutien financier de leurs parents, travaillent moins et dépendent moins de l'aide financière aux études que leurs pairs des autres programmes. Les étudiantes et étudiants en Sciences humaines expriment également moins d'inquiétudes financières. Ils s'inquiètent néanmoins de la difficulté à payer les dépenses de base, de difficultés financières de leur famille, du fait de ne pas avoir de prêts et bourses, de dettes personnelles qui s'accumulent, de revenus d'emploi insuffisants pour subvenir aux besoins de base et du fait de ne pas avoir d'emploi. Certaines de ces sources d'inquiétude sont encore plus présentes chez les étudiantes et les étudiants qui habitent seuls ou en couple.

Les inquiétudes financières indiquées par la population étudiante en Sciences humaines sont des éléments qui peuvent agir directement sur la décision des étudiantes et des étudiants de poursuivre ou non leurs études. Par ailleurs, considérant l'importance des enjeux financiers vécus par les collégiennes et les collégiens de la population B, pourrions-nous envisager des mesures innovantes qui contribueraient à lever les obstacles ou à faciliter le financement de leur formation? Faut-il introduire des bonifications dédiées spécifiquement à cette population dans les mesures de soutien financier?

Section 9 – Maîtrise des outils liés aux technologies de l'information

Constat 12. De bonnes compétences numériques, sauf pour quelques outils technologiques.

Certaines personnes étudiantes en Sciences humaines n'ont pas accès à un ordinateur suffisamment performant pour mener à bien leurs travaux (16,3 %), parfois par manque de financement (3,4 %). Également, la vaste majorité des étudiantes et étudiants en Sciences humaines dit bien maîtriser le traitement de texte et les logiciels de présentation. Toutefois, leur niveau de compétence est peut-être surestimé puisqu'ils n'ont jamais eu à utiliser des fonctions avancées de ces logiciels.

Dans leur parcours en Sciences humaines, les cégépiennes et cégépiens seront peut-être invités à produire des capsules vidéo ou audio pour présenter des informations et des résultats de recherche. Toutefois, ils maîtrisent peu les outils de montage vidéo ou audio et les logiciels de traitement de l'image. Le cours d'analyses quantitatives repose beaucoup sur l'utilisation de tableur comme Excel. Or, les données montrent que peu d'étudiantes et d'étudiants en Sciences humaines maîtrisent ce type de logiciel, particulièrement parmi la population A. Enfin, les cégépiennes et les cégépiens en Sciences humaines jugent qu'ils maîtrisent la recherche documentaire et savent distinguer les sources d'information fiables. Ces données doivent être nuancées, puisque leur recherche documentaire et l'analyse de sources ne comprennent sans doute pas d'ouvrages ou d'articles scientifiques.

Les difficultés méthodologiques constatées chez les étudiantes et étudiants de Sciences humaines ont mené à l'introduction d'une nouvelle compétence à atteindre concernant les méthodes de travail intellectuelles (MTI), ainsi qu'une mise à jour importante des compétences à atteindre en méthodes qualitatives et en analyses quantitatives. Puisque la maîtrise des outils technologiques se trouve au cœur de certains éléments de ces compétences, il y a lieu de se demander si les étudiantes et étudiants surestiment leurs savoirs et savoir-faire. Il faudra s'assurer de bien les accompagner à cet effet. Le travail collaboratif et le partage de documents nécessitent une attention particulière de la part du personnel enseignant, puisque la maîtrise des outils qui y sont associés semble plus faible que pour les autres outils. Le nouveau cours de méthodes qualitatives misant beaucoup sur le travail d'équipe, il s'avère important de développer ces compétences technologiques chez les étudiantes et étudiants de Sciences humaines. Le personnel enseignant devra aussi bien former et accompagner leurs étudiantes et étudiants dans l'appropriation d'outils, tels que les tableurs, les logiciels de montage et de traitement de l'image, pour la réalisation de leurs travaux.

Éviter les tentatives d'hameçonnage, contrer la désinformation et être en mesure de distinguer les sources d'informations fiables requièrent aujourd'hui des compétences informationnelles essentielles qu'il vaudrait probablement la peine d'intégrer dans le parcours collégial. Il apparaît aussi important de mesurer l'évolution des acquis numériques de la population étudiante en Sciences humaines.

Section 10 – Besoins de soutien pour la réussite des études collégiales

Constat 13. Besoins de soutien variés, mais encore plus importants chez la population B.

Près du quart des personnes inscrites en Sciences humaines ont déclaré avoir de grands besoins pour développer leurs méthodes de travail (24,6 %), pour se préparer aux examens (24,1 %) ou pour être attentives et se concentrer en classe (21,1 %), des taux semblables aux taux des autres étudiantes et étudiants. La population B en Sciences humaines signale des besoins d'aide nettement plus prononcés pour développer des méthodes de travail, préparer ses examens, être attentive et se concentrer en classe, faire des travaux de session, utiliser les ressources de la bibliothèque, se mettre à niveau, effectuer un rattrapage scolaire et apprendre à travailler en équipe.

L'importante demande des étudiantes et des étudiants pour un soutien consacré au développement des méthodes de travail devrait interpeller toutes les actrices et tous les acteurs du milieu collégial à réfléchir à la possibilité que l'enseignement de ces compétences soit davantage intégré dans les programmes. L'enseignement de la nouvelle compétence en méthodes de travail intellectuel pourra être l'occasion de mieux les outiller à cet égard. Une attention particulière devrait être accordée à la population B en Sciences humaines, qui exprime de plus grands besoins.

Constat 14. Rédiger sans fautes, lire et rechercher de l'information sur Internet : des enjeux cruciaux en Sciences humaines.

Le quart des étudiantes et étudiants en Sciences humaines estiment avoir un grand besoin d'aide pour écrire sans fautes. Le personnel enseignant doit demeurer à l'affût des difficultés que les étudiantes et étudiants qui entament le programme de Sciences humaines auront à relever, notamment en lecture et en écriture. Les données laissent présager qu'ils sous-estiment peut-être ces défis, comme les tâches demandées au secondaire n'exigent pas l'analyse de textes scientifiques ou théoriques ni la rédaction de travaux longs. Il en va de même pour la littéracie numérique, comme la recherche sur Internet et la capacité à discerner l'information rigoureuse en ligne, comme il a été montré à la section 9.

Vu l'importance des difficultés liées à la maîtrise de la langue française révélées par l'enquête et des besoins de soutien, on ne peut que constater l'ampleur des besoins. Dans un tel contexte, comment le réseau devrait-il s'organiser pour bien soutenir ces étudiantes et étudiants, plus particulièrement en ce qui a trait à la maîtrise du code linguistique, la compréhension, l'analyse de texte et la rédaction? Faudrait-il offrir, de manière plus systématique, des mesures de mise à niveau pour les étudiantes et les étudiants qui présentent des lacunes sur ces aspects ou imaginer de nouvelles façons de les intégrer dans le parcours scolaire?

Constat 15. Gérer son stress : un défi important pour leur réussite.

Comme les autres cégépiennes et cégépiens, les personnes étudiant en Sciences humaines anticipent un grand besoin d'aide à contrôler leur stress (30,4 %). Ce besoin est plus important que chez les autres étudiantes et étudiants préuniversitaires (27,6 %).

L'ampleur des besoins liés à la gestion du stress invite également à poursuivre les efforts et les investissements mis en place au cours des dernières années pour bonifier les services de santé mentale dans le réseau collégial. Avec le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME), le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a affirmé sa volonté de soutenir le réseau dans la mise en œuvre de pratiques et de mesures favorisant le bien-être et le développement d'une santé mentale florissante chez les membres de la population étudiante. Il faudra suivre de près les effets de ce plan d'action sur la gestion du stress des étudiantes et des étudiants de Sciences humaines.

Constat 16. Plus de difficultés à résoudre des problèmes mathématiques.

Les étudiantes et étudiants en Sciences humaines sont plus nombreux à avoir de grands besoins d'aide à résoudre des problèmes mathématiques (19,1 %) que celles et ceux des autres programmes préuniversitaires (13,0 %). D'ailleurs, on constatait depuis plusieurs années des taux d'échecs élevés du cours *Méthodes quantitatives* dans le programme de Sciences humaines.

Dans le nouveau programme en cours d'implantation, le cours Analyses quantitatives sera moins axé sur le calcul et davantage sur l'interprétation de données statistiques. Les comités de programme en Sciences humaines devront suivre de près les effets de ce changement tout en poursuivant le soutien aux étudiantes et étudiants dans leur réussite en mathématiques.

Constat 17. Grands besoins en orientation scolaire et professionnelle.

Par ailleurs, les données montrent que le choix de carrière et la motivation aux études représentent des défis plus importants pour cette population étudiante que pour les autres et elle prévoit avoir un grand besoin d'aide à cet égard. Les cégépiennes et cégépiens de ce programme ont un plus grand besoin d'orientation scolaire et professionnelle et près de la moitié comptent utiliser des services d'orientation et de choix de carrière.

Les cégeps doivent prévoir diverses activités et divers services ciblés pour ce programme. La collaboration avec les comités de programme et le personnel enseignant pourrait être une voie à envisager davantage pour répondre à ce besoin.

Constat 18. La bibliothèque : une ressource à valoriser.

Les personnes inscrites en Sciences humaines ne comptent pas plus utiliser les services de la bibliothèque que leurs pairs des autres programmes et ne disent pas non plus avoir un besoin plus prononcé d'aide pour utiliser cette ressource. Elles semblent méconnaître l'importance de cette ressource, pourtant indispensable à leur réussite, en particulier dans ce programme.

Le personnel enseignant en Sciences humaines doit leur faire découvrir cette ressource tôt dans leur parcours afin de favoriser leur réussite dans le programme.

Références

Centres collégiaux de soutien à l'intégration. (2021). *Statistiques clientèle ESH 2010-2020 privé-public E-O* [document inédit].

Desmarais, M.-É. (2019). *L'appropriation et la mise en œuvre des principes de flexibilité de la pédagogie universelle en contexte universitaire québécois : mieux comprendre le passage d'un paradigme de normalisation à un paradigme de dénormalisation* [thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/15069/>

Gaudreault, M. M., Gaudreault, M., El-Hadge, H., Robert, É., Richard, É., Roy, S., Landry, D., Vachon, I., Charron, M., Zagrebina, A., Armstrong, M., Tardif, S., Tadjioque Agoumfo, Y. W., Bikie Bi Nguema, N. et Gulian, T. (2022). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPÉC 1 2021 : rapport de recherche général portant sur les étudiantes et les étudiants des populations A et B*. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPii. https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/EnqueteReussite_RapportGeneralPopAB_Oct2022.pdf

Poirier, S. (2019, 17-21 juin). *La mise en place d'une communauté de pratique pour favoriser le développement d'une approche pédagogique inclusive* [communication orale]. 10^e colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur, Brest, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02284045>

Potvin, M. (2014). Diversité ethnique et éducation inclusive : fondements et perspectives. *Éducation et sociétés*, 33, 185-202. <https://doi.org/10.3917/es.033.0185>

Tremblay, S. (2015). *Projet interordres sur les applications pédagogiques de la conception universelle de l'apprentissage : rapport final*. CRISPESH. https://crispesh.ca/app/uploads/2022/09/Rapport_Final_PCUA.pdf

Verkuyten, M., Thijs, J. et Gharaei, N. (2019). Discrimination and academic (dis)engagement of ethnic-racial minority students: A social identity threat perspective. *Social Psychology of Education*, 22(2), 267-290. <https://doi.org/10.1007/s11218-018-09476-0>

